

Auto-Ecole City Drive

SAS Prego (RCS : 85191794800016)
113 Av. De la Division Leclerc
93350 Le Bourget
Agrément : E1909300390
N° d'activité : 11930823293
Tel : 01.79.63.98.65
Courriel : ae.citydrive93@outlook.fr



Programme de formation Post-Permis

Conditions :

- Être détenteur d'un premier permis de conduire après le 01/01/2019.
- Ne pas avoir commis d'infraction donnant lieu à une perte de points ;
- Elle doit être effectuée entre les 6^{ème} et 12^{ème} mois qui suivent l'obtention du permis.

Seules les auto-écoles disposant du Label de qualité de l'État sont autorisées à vous proposer cette formation.

- L'enseignant présent avec vous lors cette formation a suivi un stage particulier et spécifique afin de pouvoir l'animer et vous fait profiter de toute son expérience.
 - La formation n'est pas obligatoire et est basée sur du volontariat.
 - La formation s'effectuera sur les véhicules correspondant à la catégorie du 1^{er} permis obtenu (soit B soit A) soit sur un simulateur de conduite dernière génération pour les séquences 5 et 6. (catégorie B).
 - D'une durée de 7 heures, réparties sur une journée.
 - Le nombre d'élèves présents est compris entre 6 et 12.
 - En cas de désintéressement visible pour la formation dispensée, de comportement faisant apparaître la consommation de produits psychoactifs ou d'alcool ou en cas de non-respect des horaires, vous pourrez être exclus de la formation sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé à l'auto-école.
 - En début de matinée et d'après-midi, une feuille d'émargement vous sera donnée à signer attestant de votre assiduité.
 - En cas de manque d'assiduité, l'attestation de formation ne vous sera pas délivrée.
 - L'auto-école City Drive déclare la formation en Préfecture au plus tard 8 jours avant la date prévue. En conséquence, tout désistement dans les 8 jours ouvrés ne pourra donner lieu à un quelconque report ou remboursement, sauf cas de force majeure.
 - La formation débutera le matin à 8H30 jusqu'à 12H et reprendra à 13H30 jusqu'à 17h00. Une pause le matin et une pause l'après-midi seront organisées.
 - Les fournitures pédagogiques, comprennent tout ce dont vous aurez besoin durant votre formation, notamment l'attestation de formation.

Auto-Ecole City Drive

SAS Prego (RCS : 85191794800016)
113 Av. De la Division Leclerc
93350 Le Bourget
Agrément : E1909300390
N° d'activité : 11930823293
Tel : 01.79.63.98.65
Courriel : ae.citydrive93@outlook.fr



MATINÉE : Améliorer la compréhension et la gestion des situations complexes

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	10 min	Présentation de la formation	Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique. Cadre réglementaire. Présentation de la formation
Séquence 2	15 min	Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation)	Objectifs : se définir en tant qu'individu et usager de la route.
Séquence 3	35 min	Constitution du groupe	Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien.
Séquence 4	45 min	Traitement du questionnaire d'auto-évaluation	Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe.
Séquence 5	1h	Perception des risques	Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.
Séquence 6	1h15	Situations complexes	Comprendre et résoudre des situations complexes.

APRÈS-MIDI : Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables. Les stratégies de mobilité.

Séquence 7	1h45	Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes	Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte. Être conscient des conséquences de ses décisions.
Séquence 8	1h	Choix de mobilité	Se connaître en tant qu'usager de la route. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs
Séquence 9	15 min	Bilan avec engagement	S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.